

LE NORD

EMPARONS-NOUS DU SOL.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU NORD

ST-JEROME, 7 NOVEMBRE 1889

J. J. GRIGNON Redacteur

DISSOLUTION DE SOCIETE.

MAGASIN A BON MARCHÉ!

Mr. WILFRID LAPONTE étant retiré des affaires, le soussigné, propriétaire direct de l'établissement, informe le public qu'il a toujours en mains un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES pour toute saison. Une spécialité dans les INDIENNES, les COTONNAGES, les ETOFFES A ROBES, patrons les plus nouveaux, etc., etc. Le tout au plus bas prix. Il n'y a rien de plus sûr que de faire une visite pour se convaincre des bas prix qui règnent dans cet établissement.

MOULINS A BATTRE

CRIBLES ET RATEAUX,

QUI PROVIENNENT DU FONDS DE BANQUEROUTE DE JOSEPH LIMOGES, Pour être vendus à des conditions plus faciles qu'il ne s'est encore jamais vu.

C'EST UNE CHANCE OFFERTE AUX CULTIVATEURS.

W. H. SCOTT

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Rue St-Jérôme près du pont en face de la Banque du Peuple,

SAINT-JEROME.

AVIS PUBLIC.

M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps il annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Épicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, Etc., Etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise. De plus, il tient un clos de Bois et le livre à domicile.

Rue de la Gare | ST-JEROME

16 Mai 89—1a

FONDERIE DUMONTVILLE

ETABLIE EN 1877.

Fonderie de Fer et de Cuivre, Atelier de Mécaniques

TOURNAGE, PLANAGE, TARAUDAGE, BOULONNAGE, ETC., ETC.

Engrenages droits et d'angle, arbres de ligne, poulies en fer ou en bois, mécanisme de moulins à farine, de moulins à scies, machines à moulures (shapers), deligneurs (jointers), de douves, arbres de petites scies, etc.

PATRONAGE des MOULINS et MANUFACTURES RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

MÉCANISME DE SCIE COMPLET

Prêt pour livraison à prix grandement réduits.

CLOTURES POUR CIMETIERES

Variétés de beaux modèles. PÔTEAUX, BARRIÈRES, VASCES RUSTIQUES et ORNEMENTS APPROPRIÉS. Toujours en stock.

<ASSORTIMENT GENERAL>

Pour le commerce et le détail.

Poêles double de 5 pds de feu, nouveau modèle, aussi de 2 1/2 pds et 2 pds, poêles simples, poêle de fermiers, chaudrons de toutes sortes, canards, évier, caps de cheminées, portes à ramoner, fonte de charnières, boîtes de roues, douilles d'aqueduc, etc.

SOUPAPE D'AQUEDUC (Stop Cock) nouveau système, à très bas prix.

ÉCHANGE POUR VIEILLE FONTE ET CUIVRE.

ALF. A. LAVIOLETTE,

PROPRIÉTAIRE.

St-Jérôme, 23 Mai 1889.

EDOUARD CLARK,

BOUCHER

ÉTAL NO. 1, MARCHÉ ST-JEROME.

M. Clark aura toujours pour servir ses pratiques des viandes fraîches de toutes sortes et de premier choix. Votre commande est respectueusement sollicitée.

HOTEL DU PACIFIQUE

TENU PAR

JOHN FORGET

SAINTE - THERESE

COMTE DE TERREBONNE

On trouvera à cet hôtel, bonne table et chambres confortables, les meilleurs Vins, Liqueurs, Cigares, etc., etc., et GRANDES ECURIES

BANQUE DU PEUPLE

EN FACE DU PONT

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P.M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Fraites et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE

Gérant

Jérôme, 20 Mai 1886.

Boutique à Louer.

Local de 85 piéds sur 25, avec transmission de pouvoir, dans le centre de la ville.

A. A. LAVIOLETTE.

No 7

FEUILLETON

LA

DETTE D'HONNEUR

PAR PAUL SAUNIERE.

(Suite)

VI

—Plait-il également à Blanche ?
—On ne peut mieux. Elle se réjouit à l'idée de devenir madame de la Sapinière.
—Mais ce n'est pas un nom noble que celui-là !
—Vous plaisantez ! et la particule ?
—La particule ne prouve rien, répondit Gustave. Si je voulais prendre le nom de notre ferme de Lusignan, près d'Aiguirande, je m'appellerais Gustave de Lusignan, et je serais tout aussi noble que lui, ou plutôt je ne le serais pas davantage.
—Eh bien, qui vous en empêche ? fit Gertrude. Croyez-vous que cela sonnerait plus mal à l'oreille ?
—Non, mais je ne suis pas assez sot pour m'affubler d'un nom qui ne m'appartient pas.
—Et moi, je vous soutiens que vous avez eu tort. Puisque tout le monde le fait, je ne vois pas pourquoi M. Arthur qui a des propriétés considérables, ne le ferait pas.
Gertrude avait prononcé cette phrase avec volubilité et d'un petit air pincé qui prouva à Gustave qu'il avait désagréablement froissé la vanité de la bourgeoise.
—Ce n'est pas moi qui m'y oppose, dit-il. M. Arthur peut ajouter à celui-là tous les noms qu'il lui plaira ; je ne m'élèverai pas autrement contre cette manie. Je conviens que ce "de la Sapinière" vous a une petite odeur de forêt indiquant d'emblée une propriété qui ne rapporte pas grand'chose. Savez-vous où elle est située ?
—Oui, au bord de la mer...
—Et n'en doutais, fit Gustave en souriant.
—Eh bien, d'après les nouveaux procédés d'arboriculture, il paraît qu'on peut tirer un énorme parti de la résine, des...
—C'est M. Trouillot qui vous a dit cela, n'est-ce pas ?
—Evidemment. Il le sait mieux que personne. D'ailleurs, il a d'autres ressources, poursuivit Gertrude. J'ai eu sur son compte les renseignements les plus précis. Vous comprenez, mon cher que je ne vais pas jeter ma fille dans les bras du premier venu.
M. Arthur est originaire de Bordeaux, mais sa mère était allemande. Il en est le portrait frappant ; vous avez pu en juger à la fraîcheur de son teint...
Ici Gustave regarda madame Delanoux pour s'assurer qu'elle parlait sérieusement. Ce n'était pas douteux.
Son père, continua Gertrude, était armateur à Bordeaux, et avait un frère qui était dans le commerce des denrées coloniales.
—Disons épicier, c'est moins long, fit Gustave.
—Et il est certain, répliqua la jeune fille avec agrément, que je ne vais pas acheter des cachemires et m'amuser à les effranger pour faire gagner quelques sous à mademoiselle Derneumont. Mais, ajouta-t-elle en faisant tous ses efforts pour rougir, je me marierai un jour ou l'autre, et comme je veux avoir un cachemire long et un carré, je serai pour l'avenir une excellente cliente.
—D'autant plus que deux cachemires pour une femme, ce n'est guère, appuya Arthur, et vous pourriez tomber sur un mari qui ferait plus largement les choses.
—Oh ! je l'adorerais, ce mari, fit Blanche. D'ailleurs, ce n'est pas tout. Autrefois, avant le revers qui l'a atteinte, Reine était très froide envers moi. Elle était riche à cette époque. Nous, nous n'avions pas encore eu la veine d'héritier de l'oncle Antoine, nous n'habitons pas Paris. Quand nous y sommes venus, elle nous a bien engagés à aller la voir, elle m'a bien invitée trois ou quatre fois à dîner, au bal, mais toujours avec cet air superbe que vous lui connaissez. On aurait dit vraiment qu'elle me faisait beaucoup d'honneur et qu'elle ne m'aurait chez elle que pour me faire voir le luxe dont elle était entourée.
—Tu es folle !
—Aussi, poursuivit Blanche, sans plus s'inquiéter de l'exclamation de son père que s'il n'avait rien dit, je n'étais pas fâchée de lui montrer que j'étais riche aussi, que j'avais de belles choses, ma mère m'a approuvée. Aujourd'hui, en sortant toute l'argenterie. On en a déjà sorti une partie ce matin à déjeuner, mais je veux que ce soir on n'oublie pas même le moutardier.
—Ce sera bien fait, approuva Arthur en exécutant son dernier carambolage. J'ai gagné, ajouta-t-il.

—Nous l'avions aperçu quelquefois, mais Jenny ne nous l'avait pas encore présenté.

—Et dans les réunions où vous alliez, vous rencontriez aussi madame Derneumont et sa fille avant le malheur qui les a frappés ?

—Oui, Reine était une amie de Blanche.

—Ces dames connaissaient-elles également M. Arthur ?

—Je ne le crois pas, répondit Gertrude. La froideur avec laquelle elles l'ont accueilli me ferait supposer qu'elles ne se sont jamais vus.

—Vous permettez que j'allume un cigare, demanda Gustave sans transition.

—Faites comme chez vous, mon cher.

Gustave s'arrêta et frappa du pied avec dépit.

—Il est écrit que je ne saurai rien ! murmura-t-il.

VII

DE QUELLES SURPRISES GUSTAVE FUT LE CONFIDENT

De son côté, Arthur avait éprouvé un soulagement inexplicable quand il avait vu s'éloigner madame Derneumont, sa fille et Gustave. Il avait reconnu aussitôt son imperturbable assurance et sa fatuité. Tout en développant son maigre squelette sur les bandes du billard, il avait interrogé Delanoux.

—Est-ce que vous connaissez depuis longtemps madame Derneumont ? avait-il demandé.

—Sa fille a été au couvent avec moi, répondit Blanche ; c'est une camarade de Jenny ; ne le savez-vous pas ?

—Je le savais ; mais comme je n'avais jamais eu le plaisir de la rencontrer chez vous, j'ai été étonné...

—Je comprends cela, interrompit Delanoux. C'est en effet la première fois que ces dames viennent passer la journée à Bellevue. Ma fille les en avait souvent priées, mais elles avaient refusé jusqu'ici avec une discrétion et une réserve...

—Vous pouvez dire un parti pris, mon père, corrigea Blanche. Ce n'est que devant mes insistances et lorsqu'elle a vu que je me formalisais de son refus sempiternel que Reine s'est décidée à accepter.

—Raison de plus pour lui en savoir gré, dit Delanoux.

—Lui savoir gré de quoi ? fit Blanche. Il était trop facile de voir qu'elle n'acceptait qu'à regret. Seulement, comme elle avait peur de perdre sa pratique...

—Qu'est-ce tu chantes avec ta pratique ? s'écria Delanoux. Les deux vieux cachemires de ta mère sont réparés depuis plus de quatre mois. Eh bien, qu'as-tu donné à Reine depuis cette époque ? Rien.

—Il est certain, répliqua la jeune fille avec agrément, que je ne vais pas acheter des cachemires et m'amuser à les effranger pour faire gagner quelques sous à mademoiselle Derneumont. Mais, ajouta-t-elle en faisant tous ses efforts pour rougir, je me marierai un jour ou l'autre, et comme je veux avoir un cachemire long et un carré, je serai pour l'avenir une excellente cliente.

—D'autant plus que deux cachemires pour une femme, ce n'est guère, appuya Arthur, et vous pourriez tomber sur un mari qui ferait plus largement les choses.

—Oh ! je l'adorerais, ce mari, fit Blanche. D'ailleurs, ce n'est pas tout. Autrefois, avant le revers qui l'a atteinte, Reine était très froide envers moi. Elle était riche à cette époque. Nous, nous n'avions pas encore eu la veine d'héritier de l'oncle Antoine, nous n'habitons pas Paris. Quand nous y sommes venus, elle nous a bien engagés à aller la voir, elle m'a bien invitée trois ou quatre fois à dîner, au bal, mais toujours avec cet air superbe que vous lui connaissez. On aurait dit vraiment qu'elle me faisait beaucoup d'honneur et qu'elle ne m'aurait chez elle que pour me faire voir le luxe dont elle était entourée.

—Tu es folle !

—Aussi, poursuivit Blanche, sans plus s'inquiéter de l'exclamation de son père que s'il n'avait rien dit, je n'étais pas fâchée de lui montrer que j'étais riche aussi, que j'avais de belles choses, ma mère m'a approuvée. Aujourd'hui, en sortant toute l'argenterie. On en a déjà sorti une partie ce matin à déjeuner, mais je veux que ce soir on n'oublie pas même le moutardier.

—Ce sera bien fait, approuva Arthur en exécutant son dernier carambolage. J'ai gagné, ajouta-t-il.

—Et moi, je soutiens que tout cela était inutile, protesta Delanoux. Il faut recevoir les gens simples avec simplicité. Plus ils sont malheureux, moins on doit étaler de luxe et insulter à leur misère.

—Ah ! ce pauvre père, fit Blanche en éclatant de rire. Est-il roco ! Quel puritanisme ! quels principes !

—Comme au billard, dit Arthur en tapant sur l'épaule de Prosper, tout a fait l'ancien jeu.

—Tout ce qu'il vous plaira, accorda Delanoux ; mais si vous voulez n'écouter...

—Avec ça qu'on ne fait pas tout ce que tu veux ! reprit Blanche avec un ton de reproche. Qui donc tient tant à garder cette maison, je te prie ?

—Moi, parbleu !

—Alors, puisque nous la gardons, de quoi te plains-tu ?

—Il ne manquerait plus que ça, fit Delanoux.

—Tu vois bien, s'écria triomphalement la jeune fille.

—Le fait est que vous êtes collé, ricana Arthur. Ah ! encore un renseignement. Ce jeune homme que j'ai vu tout à l'heure, vous le connaissez ?

Belle question, dit Prosper. Si je ne le connaissais pas, croyez-vous qu'il serait ici ?

—Ce n'est pas là ce que je voulais dire. Y a-t-il longtemps ?

—Il y a juste vingt-six ans.

—Quel âge a-t-il donc ?

—Il a eu vingt-six ans le 11 juillet dernier.

—Alors vous le connaissez depuis son enfance ?

—Je l'ai vu naître.

—Est-il riche ?

—Eh ! il est à son aise, fit Delanoux.

—Allons donc ! il n'a que quatre-vingt mille francs, dit Blanche avec une moue significative.

—Ce n'est donc rien ?

—C'est du pain, dit Arthur d'un ton d'orgueilleux dédain.

—Du pain... du pain, on a de quoi le tremper dans du vin, ce pain-là ! et dans du bon ! riposta Prosper. D'ailleurs il gagne de l'argent.

—Que fait-il donc ?

—Il est rédacteur au ministère de l'intérieur.

—Et il gagne ?

—Trois mille francs par an. Il vient d'être augmenté.

—Une belle poussée ! sourit M. de la Sapinière avec mépris.

—Peste ! comme vous y allez ! se récria Delanoux. Savez-vous que cela fait un budget de sept mille francs de rente. Et ce n'est pas tout. La mère de Gustave a au moins vingt mille francs de revenus en biens fonds, ce qui représente au bas mot une fortune de six cent mille francs.

—Et il est fils unique ? demanda Arthur à qui ce total imposa tout à coup le plus profond respect.

—Non seulement il est fils unique, mais il serait deux fois plus riche qu'il ne l'est actuellement s'il avait voulu.

—Comment cela ?

—Quand son père mourut, il laissa à sa femme et à son fils la moitié de sa fortune. Madame Darville se refusa de l'accepter, puisque lon d'en avoir besoin, c'était elle qui était la plus riche ; mais Gustave ne tint aucun compte de cette renonciation et voulut que les volontés de son père fussent exécutées à la lettre.

—Est-ce bien possible ? demanda Arthur abasourdi.

—Je le sais pertinemment puisque c'est moi qui ai été chargé du soin de procéder au partage, affirma Delanoux. Or la fortune du défunt consistait moitié en valeurs de portefeuille et moitié en propriétés. Logiquement, la mère et le fils auraient dû prendre moitié des valeurs et moitié des propriétés ; c'est ainsi que l'entendait Gustave, aussi, j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter la totalité des valeurs dont les revenus étaient doubles de ceux des propriétés.

—Ah ! fit Arthur. Alors sa position est bien meilleure que je ne pensais ; mais dans tous les cas, reprit-il avec vivacité, tant que sa mère vivra il ne sera qu'un pauvre sire, et ne pourra prétendre à aucun parti sortable.

—Pauvre... murmura Delanoux, il y en a beaucoup qui...

—Et puis il n'est pas amusant, ajouta Blanche en forme de péroraison.

Allons, dit son père, ces dames ont terminé leur promenade. Je les vois qui s'installent sur la pelouse ; il serait convenable de leur tenir compagnie.

A ces mots, il prit le bras de sa fille et l'entraîna. Arthur suivit au second plan. Il était préoccupé.

Gustave s'était arrêté devant les espaliers dont il admirait la magnifi-

cence, lorsqu'il sentit qu'on lui posait un doigt sur l'épaule. Il se retourna et aperçut Arthur.

—Daignerez-vous faire un tour de jardin avec moi ? demanda M de la Sapinière.

—Je suis à vos ordres, monsieur, répondit Gustave étonné.

—Monsieur, commença Arthur, je vous dois une explication, car j'ai manqué sans le vouloir à la parole que je vous avais donnée, le jour où nous avons eu à Enghien cette petite altercation... vous rappelez-vous ?

Il s'arrêta et regarda son interlocuteur, comme s'il attendait un mot d'encouragement ; mais Gustave aspirait silencieusement la fumée de son cigare.

—Cette explication est bien simple, reprit Arthur avec un sourire, j'avais égaré votre carte.

—Et vous venez m'en demander une autre ? fit Gustave en tirant son portefeuille ?

—Non, monsieur, répliqua vivement Arthur. Les circonstances dans lesquelles nous nous retrouvons, l'éloge que le père Delanoux vient de me faire de votre personne, me font regretter au contraire le mouvement de colère auquel j'ai cédé ce jour-là. Il est certain que si j'avais su qui vous étiez, je n'aurais pas... assurément... ni vous non plus, j'en suis convaincu.

—Pardonnez-moi, mais ce n'est pas moi qui vous ai cherché querelle, je n'ai donc pas à m'excuser. Ce n'est pas ma faute si mademoiselle Cascadette...

—Plus bas ! au nom du ciel ! dit Arthur avec effroi. Si l'on vous entendait...

En même temps, il se retournait de tous côtés pour s'assurer que personne ne l'avait entendu.

—C'est juste, ricana Gustave, vous venez ici pour épouser.

—Silence, répéta Arthur avec les mêmes signes de terreur.

—Permettez ! je n'y comprends plus rien. Je vous parle de Cascadette, vous tremblez ; je vous parle d'épouser vous tremblez encore. Il y a donc pour vous double danger à ce que je souleve ces deux questions ?

—Pour Cascadette, il y a danger, cela ne fait pas de doute, répondit Arthur. Cette petite est folle de moi, c'est vrai ; mais comme je ne puis rester éternellement avec elle, il faudra bien qu'elle se console le jour où j'épouserai mademoiselle Delanoux. Vous sentez donc bien que son nom ne saurait être prononcé ici.

—C'est tout simple ; mais puisque vous m'avez vous-même que vous espérez épouser Blanche, je ne vois pas où est le danger de parler de votre mariage.

—Ge n'est pas qu'il y ait danger de ce côté-là, fit Arthur avec embarras, mais je suis dans une fautive position...

—Rassurez-vous, dit Gustave, je ne suis pas un rival.

—Oh ! je le sais bien, répartit Arthur avec une suprême outrecuidance. Ce n'est pas vis-à-vis de vous que je suis gêné, maintenant surtout que nous nous sommes expliqués ; c'est vis-à-vis de...

—De qui ?

—De madame Derneumont et de sa fille, avoua Arthur.

Le jeune employé ouvrit de grands yeux. Allait-il apprendre au moment où il y songeait le moins, les relations qu'il soupçonnait y avoir existé entre ces dames et ce M. de la Sapinière ?

—Est-ce que vous êtes lié avec ces dames ? demanda Arthur d'un air défiant.

—C'est la première fois que je me trouve avec elles, et encore je n'ai pas eu le temps de leur adresser la parole. Avant déjeuner, j'ai été accaparé par Delanoux ; après déjeuner par sa femme.

—Maintenant par moi, ajouta Arthur avec un rire bruyant. Le fait est, entre nous, que la maison n'est pas gaie. Le père Delanoux est un bourgeois aux vues étroites, la mère n'est pas une femme c'est un chiffre ; il n'y a guère que la fille qui compense un peu l'existence.

Gustave avait bonne envie de protester, mais il voulait savoir ; il se tut. Il poussa la lâcheté jusqu'à sourire.

—Et madame Derneumont ? fit-il.

—Ah ! celle-là, pour la première et probablement la dernière fois qu'elle vient ici, je n'ai pas de chance de me trouver là.

—Pourquoi donc ?

—Parce que... parce que... Au fait je vais vous conter ça, dit Arthur. Cela vous désennuiera. Voulez-vous ?

(A continuer)

LE NORD

Journal Hebdomadaire, Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD.

Joseph Grignon, Rédacteur.

Z. DRAPEAU, Administrateur.

Abonnement... \$1.00 par année... 50 c. pour 6 mois

ANNONCES

Première insertion... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

Toutes correspondances doivent être adressées: Z. DRAPEAU, Fermier de l'imprimerie du Nord, St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JEROME, 7 NOVEMBRE 1889.

Notre Vieille.

M. J. B. Rolland vient d'agiter devant le conseil de cette ville l'importante question de charger la ville de l'entretien des rues et trottoirs.

Ce projet rencontre notre plus vive approbation. Il importe de n'en pas différer la discussion, car en vertu de l'article 535 du code municipal, cette réforme ne peut prendre effet qu'après le premier jour du mois de janvier qui suit son adoption.

Explications.

Notre pensée n'a pas toujours été parfaitement comprise dans les différentes observations que notre journal a publiées relativement au service d'incendies de cette ville.

Nous n'avons jamais conclu à l'inefficacité du système actuel. Nous n'avons jamais nié qu'il n'ait rendu des services signalés au feu du Dr. Demartigny et au feu Gascon, bien que nous ayons affirmé qu'il n'en a rendu aucun à l'incendie désastreux des moulins Smith, Pepin et Beauchemin, et en quelques circonstances moins importantes.

Notre unique objet en cette matière a toujours été de travailler à disposer les citoyens de la ville en faveur du système hydraulique pour un avenir plus ou moins prochain.

Nous avons constaté avec plaisir que cette organisation avait satisfait l'inspecteur des assurances au point de leur faire réduire le taux des primes; nous nous en sommes réjouis pour les assurés en particulier, mais qu'on sache aussi que nous ne sommes pas de ceux qui bornent leurs vœux sur cette question capitale pour tous les citoyens à gagner, d'une manière ou d'une autre, une dimi-

duction dans le prix de leurs assurances.

Espérons que l'avenir ne sera pas trop sévère pour les optimistes de cette ville.

L'Electeur du 7 novembre publiait en guise d'article de fonds un sermon de trois colonnes sur le "Jour des Morts." Comme recueil quotidien de pieuses méditations pour les âmes dévotes, l'Electeur est impayable et unique. Aussi l'Etendard et La Vérité en font-ils leurs délices.

Plusieurs journaux qui aiment la dignité de la presse ont relevé convenablement l'énormité qu'on va lire dans l'Electeur du même jour:

NOTRE ST. PÈRE LE PAPE ET M. MERCIER

L'honorable premier ministre de la province a reçu jeudi après-midi avec un bien agréable surprise la dépêche suivante de Rome: "Rome 31 oct. 1889. A Honoré Mercier, Premier ministre, Québec, Amérique Britannique, Saint Père envoie à vous et famille bénédiction à l'occasion de la fête de demain. Card. RAMPOLLA, Secrétaire d'Etat."

Ce télégramme nous réjouit profondément, comme il devra aussi réjouir tous les catholiques de cette province. Ce n'est pas en effet un simple témoignage d'estime pour la personne du premier ministre, mais aussi un gage d'affection et de sollicitude toute particulière de la part du Chef de l'Eglise pour notre province si éminemment catholique.

Quels badauds n'est-ce pas à l'Electeur pour s'émerveiller si ridiculement d'un rapprochement qui se fait d'habitude en dehors de toute relation d'estime particulière par l'intermédiaire d'une connaissance qui passe dans le Vatican, comme dans le cas de la béatification accompagnée d'indulgence in articulo mortis obtenue du St-Père par le Père Paradis pour M. Pacaud, lui-même et M. Thomas Chapais!

C'est ainsi qu'on s'évertue à provoquer l'établissement des gens simples et faciles à préjuger en montrant dans le premier ministre le plus fiable que la province ait en les rois de la sagesse romaine, et en dernière analyse il ne reste de cette odieuse artifice de la politique qu'un redoublement d'intensité dans la haine de nos frères séparés pour notre attachement au Saint-Siège.

Fourbissons nos armes!

Nous citons du Courrier du Canada: "Nous affirmons que M. Mercier va demander une dissolution dans le cours du printemps ou de l'été prochain.

"Nous prions nos amis de prendre note des nouvelles que nous allons leur donner. "La législature de Québec va être convoquée pour le 15 janvier prochain. La session va s'ouvrir à cette date et durera probablement deux mois et demi. Au mois d'avril la prorogation aura lieu. Et au mois de juin nous aurons des élections générales.

"Voilà le programme de M. Mercier. Nos renseignements sont absolument sûrs, et nous avertissons nos amis de partout de se tenir prêts, de travailler à faire de bonnes listes, au mois de mars prochain, de préparer des candidatures là où il n'y en a pas d'indiquées d'avance, et un mot d'organiser les bataillons conservateurs pour la grande bataille.

"Elle est proche, et elle sera formidable, qu'on en soit bien convaincu."

A l'œuvre donc, nos amis! Ne négligeons rien. Nos adversaires travaillent en sourdine et préparent leurs armes, fourbissons les nôtres pour le prochain combat où la victoire nous attend.

Le grand Nord.

INAUGURATION PROCHAINE

Un des directeurs du chemin de fer du Grand Nord, nous informe que les travaux progressent avec beaucoup de rapidité entre New-Glasgow et Sainte-Julienne. Environ cent hommes sont employés à poser les rails sur cette section. Le service des trains réguliers entre Montréal et Sainte-Julienne (comté de Montcalm) via Saint-Jérôme, se fera très probablement dans les premiers jours de Novembre. L'inauguration du nouveau chemin se fera vers le 15 novembre, après

le retour d'Europe de M. Pêchevin, Préfauton, vice-président de la compagnie.

La compagnie aurait poursuivi cette année ses travaux jusqu'à Montcalm, n'en eût été l'indécision de cette dernière municipalité à propos du tracé de la voie ferrée depuis le village de Sainte-Julienne jusqu'à Saint-Laguéri.

Les cercles agricoles.

L'utilité des cercles agricoles est depuis longtemps admise par tous les amis de l'agriculture et le nombre de ces sociétés sera toujours trop restreint.

Pourquoi chaque paroisse ne posséderait-elle pas son cercle agricole?

L'organisation d'un cercle est pourtant chose facile et son fonctionnement exige peu de sacrifices comparativement au bien qui en résulte.

Nos diverses localités renferment les éléments nécessaires à la formation et au maintien d'une telle association; mais ces éléments sont paralysés par différentes causes, dont la principale est l'hésitation qu'un chacun éprouve à prendre l'initiative.

Pour obvier à cet obstacle, en partie du moins, nous donnons ci-après une formule de constitution qui peut être toutefois modifiée à volonté, selon les circonstances.

CONSTITUTION.

- 1. La société portera le nom de: "Cercle Agricole de [nom de la localité]".
2. Elle a pour but: d'améliorer la condition matérielle et intellectuelle de la classe agricole; d'aider les cultivateurs à agir de concert pour s'instruire et se protéger mutuellement; favoriser parmi eux la bonne entente et la véritable fraternité; diminuer le nombre des procès en faisant soumettre, autant que possible, les difficultés à des arbitres pris parmi les membres du cercle; travailler à faire respecter et mettre en vigueur toutes les lois et ordonnances utiles à l'agriculture; combattre énergiquement le luxefivrognerie et tous les désordres qui nuisent au bonheur des populations rurales.
3. Il est parfaitement entendu que le Cercle Agricole est et devra toujours rester indépendant de toute coterie politique; chacun de ses membres gardant toutefois la liberté de professer et soutenir individuellement les opinions de son choix. Les discussions politiques sont formellement bannies des réunions, à moins qu'il ne s'agisse d'une question affectant directement les intérêts agricoles.
4. Le cercle agricole n'est pas et ne veut pas devenir une société secrète, demeurant en cela fidèle et soumis aux prescriptions de l'Église; ses officiers n'en sont pas moins tenus en honneur de garder scrupuleusement les secrets d'administration qui peuvent leur être confiés.
5. Les membres du Cercle se recrutent parmi les cultivateurs et les amis de l'agriculture.
6. Il n'est pas nécessaire qu'une personne réside dans une localité pour devenir membre du Cercle de telle localité.
7. Le Cercle choisit annuellement et au scrutin secret à défaut d'unanimité, les officiers suivants puis parmi ses membres savoir: un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et un Censeur.
8. Ces diverses élections ont lieu dans le cours du mois de Janvier de chaque année.
9. Le président préside aux assemblées et en est le chef.
10. Le Vice-Président agit au lieu et à la place du président chaque fois que requis.
11. Le Secrétaire tient procès-verbal de toutes les assemblées, est dépositaire des archives et fait la correspondance.
12. Le Trésorier est le dépositaire des fonds mis à la disposition du Cercle.
13. Le Censeur veille à ce que la constitution soit en tout fidèlement observée; s'enquiert de la moralité et de la qualification des personnes aspirant à devenir membres; soit à ce que l'honneur et la dignité de la société ne soient pas compromis par la conduite des membres, et travaille à faire régner l'harmonie et l'entente.
14. Pour être admis membre d'un cercle, il faut signer une adhésion à la Constitution et être accepté par les trois-quarts des membres présents à une assemblée régulière et ce sur la motion du Censeur.
15. Chaque Cercle doit se réunir au moins quatre fois l'an.
16. Les assemblées sont convoquées par annonce, par avis verbal ou parajournement.
17. Le quorum dans les assemblées du cercle est de six.

Nous ne prétendons pas imposer cette formule, ni la rendre obligatoire

particulièrement; mais nous la signalons aux amis de la cause agricole.

Quelqu'un veut-il former un cercle dans sa localité? Qu'il dresse copie de cette constitution, qu'il écrive au bas la formule suivante qu'il fasse signer par au moins dix personnes:

Les soussignés déclarent adhérer à la constitution ci-dessus et s'associer, en vertu d'icelle, sous le nom de "Cercle Agricole de..."

Les signataires tiennent ensuite une première réunion pour élire leurs officiers et l'organisation est complétée.

Comme on le voit il n'est pas nécessaire de débiter par une assemblée publique. Un cercle peut se former parmi quelques personnes qui s'entendent et qui désirent faire le bien en toute sincérité. Petit à petit ils verront leur nombre s'accroître par l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté.

Une entreprise qui commence sans éclat, sans bruit, sans ostentation, est généralement couronnée de succès.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Un cultivateur qui veut réussir - Moyen d'employer utilement les soirs d'hiver - Bon à savoir et à mettre en pratique - Une manne qu'il faut recueillir - Valeur de certains fumiers

Un cultivateur qui veut réussir est celui qui joint un bon jugement à un esprit droit et pratique. Il est sobre, laborieux, actif. En affaires, il est la probité même; il sait que les trompeurs peuvent faire une fois ou deux un bon marché, mais que, du moment qu'ils sont connus, ce sont ceux qui achètent et qui vendent le plus difficilement.

Notre cultivateur vend toujours le plus haut prix, car il est connu et on sait qu'on peut se fier à lui et aux effets qu'il débite. Il tient un compte exact de ses dépenses personnelles et de celles de sa famille; cependant il est plutôt libéral que chiche pour faire une dépense nécessairement utile. Il se nourrit économiquement, mais la nourriture qu'il consomme est abondante et de première qualité. Il sait qu'il n'y a pas d'économie à faire en privant ses animaux, et sans rien gaspiller, il les nourrit abondamment.

Ce n'est pas lui qui laisse détériorer par le mauvais temps sa maison et les autres dépendances de sa ferme; il sait qu'une couche de paille ou de chaux appliquée à propos épargne à la longue plusieurs piastres. Ses instruments d'agriculture, ses voitures, ne voient le soleil ou la pluie qu'en cas de nécessité; ils sont toujours huilés et peints et au besoin. Chez lui, chaque chose est à sa place et il y a une place pour chaque chose; ses travaux sont toujours faits en temps propice. Il n'entreprend rien en temps convenable; mais à l'ors, ce n'est pas son ouvrage qui le presse, c'est lui qui presse son ouvrage.

Il a toujours les meilleurs ouvriers, il les paie et il les traite bien et en obtient par là le plus d'ouvrage possible; il reçoit quelquefois de ses employés un bon conseil, mais c'est lui qui conduit et non pas eux. Il est toujours le premier à vendre ses effets quand le marché offre un prix raisonnable; vous ne le verrez jamais garder ses grains ou des animaux qu'il veut vendre, pendant des mois et des années, dans l'espoir d'en obtenir un prix plus élevé; il sait que c'est une spéculation qui parfois coûte cher.

Le cultivateur qui veut faire son chemin, reçoit toujours un journal d'agriculture qu'il lit attentivement et il se tient par ce moyen au courant de tout ce qui regarde son état. Ce cultivateur ne vendra pas riche dans un an ou deux, mais il est impossible qu'il ne le devienne pas avec le temps, si des événements incontrôlables ne viennent pas entraver son marche vers le bien-être et la fortune.

La mauvaise saison arrive à grands pas; bientôt la terre durcie par les gelées ne permettra plus à la charrue de la pénétrer et d'y tracer le sillon, l'espoir de la moisson nouvelle; la neige couvrira la terre comme un vaste linéon et terminera la saison de travail continu du cultivateur.

Durant les longs soirs qui commencent, n'est-il pas à propos que le cultivateur fasse une revue de ses opérations agricoles de l'année, qu'il forme de nouveaux projets pour la saison prochaine. Il n'y a rien de plus salutaire pour le cultivateur que cette revue qui maintient le travail que l'on a donné pour le résultat obtenu.

Pour rendre cette revue plus intéressante, que les cultivateurs se réunissent, qu'ils forment des cercles agricoles, qu'ils se fassent part les uns aux autres de leurs espoirs et de leurs succès, de leurs espérances et des moyens qu'ils comptent prendre pour réaliser ces espérances. Ces soirées d'amis, de voisins ne sont-elles pas mille fois plus inté-

ressantes que celles que passent dans les hôtels, beaucoup de cultivateurs?

Croyez-moi, amis cultivateurs, faites comme la plupart des gens de profession et gens de votre état, unissez-vous, parlez de votre état, encouragez-vous à bien faire, lisez, cherchez à vous instruire, c'est le meilleur moyen d'arriver au succès.

Une autorité sérieuse en cette matière dit ce qui suit:

Si le cultivateur recueillait scrupuleusement tous les engrais liquides et solides de son bétail, il trouverait en fin de compte que la nourriture qu'il donne à ses animaux ne lui coûte rien ou à peu près, les engrais qu'il en retirerait auraient à peu près pour sa ferme la même valeur que la nourriture elle-même.

C'est pour cette raison que plusieurs cultivateurs anglais et américains calculent faire des profits considérables en engraisant beaucoup de bétail pour le revendre; suivant eux, les seuls profits nets se trouvent dans le fumier qu'ils retiennent de l'engraisement de ce bétail.

Cultivateurs, mes amis, si vous pouvez vous pénétrer fortement de ces vérités et les mettre en pratique que de milliers de piastres vous empêcheriez de se perdre d'ici au printemps.

Combien faut-il de livre de lait pour faire une livre de beurre.

Cela dépend de la saison, de la nourriture et de la race de la vache qu'on a. On a vu certaines vaches donner du lait assez riche qu'avec 8 à 10 lbs de ce lait on pouvait faire une livre de beurre, tandis qu'avec du lait d'autres vaches, il fallait 30 lbs. Généralement une vache qui donne du lait avec lequel il faut 20 à 25 lbs pour une livre de beurre, est une vache qui donne de bon lait, c'est la moyenne ordinaire. Une vache qui donne du lait de quinze à vingt lbs par livre de beurre est une vache dont le lait est très riche s'il n'en faut que quinze et moi, ce lait est riche par extraordinaire. Quelques vaches jersays et guernesys ont donné du lait avec lequel il ne fallait que 8 à 10 lbs pour faire une livre de beurre; mais ces vaches se rencontrent rarement.

L'automne les vaches donnent toujours un lait plus gras que l'été, généralement une vache bien soignée et en bon état donne toujours un lait plus riche qu'une autre pauvrement entretenue.

Il ne faut pas oublier que les feuilles sont un excellent absorbant, c'est le temps d'en faire une ample provision. Le temps que vous emploierez à cela n'est pas un temps perdu. La perte la plus sérieuse que subissent la plupart des cultivateurs c'est la perte des engrais liquides. Si au moyen d'une litière abondante de feuilles qui ne coûte que le temps de la ramasser vous recueillez beaucoup de précieux engrais, et si par ce moyen vous parvenez à augmenter considérablement la valeur et la quantité de vos fumiers, et si vous arrivez par là même à augmenter vos récoltes, n'êtes-vous pas sérieusement dédommé de négiger ainsi une manne aussi précieuse?

Généralement, plus la nourriture des animaux de la ferme est riche, plus les fumiers que l'on en retire ont de valeur. Alors pourquoi tant de cultivateurs font-ils si peu de cas du fumier de leurs volailles et des porcs qu'ils engraisent?

Bibliographie.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. Rolland et fils pour l'année 1890. (24e année). Prix, 5 cents.

ALMANACH DES FAMILLES de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1890. (13e année); Prix, 5 cents.

Nous avons encore cette année le plaisir de causer réception des publications annuelles de la librairie J. B. Rolland et fils, qui sont si avantageusement connues du public.

1. L'Almanach agricole, commercial et historique, s'étant jusqu'aujourd'hui distingué des autres publications analogues par l'exactitude et l'utilité de ses renseignements, ne pourra manquer d'entraîner dans sa vingt quatrième année, de rencontrer de la part de ses lecteurs l'accueil accoutumé, car ils y trouveront, revues et corrigées avec le même soin, toutes les matières du sommaire suivant:

2. L'Almanach des Familles, trouvant toujours sa place à côté de l'Almanach agricole, l'occupera encore dignement cette fois, car à l'amabilité de ses histoires, légendes, bons mots, charades, énigmes, etc., vient se joindre l'utilité de divers résumés statistiques sur le Canada concernant le gouvernement, les législateurs, la superficie des différentes provinces, importations et exportations, péculeries, télégraphe

poste, etc., ainsi que de nombreuses recettes d'économies domestiques et rurales, le tableau révisé des banques, des cours de justice, des registrateurs et les lois de chasse et de pêche.

Ces deux petits recueils ainsi composés sont tout à fait à la hauteur de leur renommée et donneront encore pleine et entière satisfaction à tous les lecteurs.

Nous recevons aussi des très aimables éditeurs le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1890. Le plus ancien, le plus grand et le plus belle feuille de ce genre, possédant seule avec le calendrier, conforme à l'Ordo, la liste complète des membres du clergé de la Puissance. L'exactitude de ses renseignements l'a rendu si populaire qu'il n'est pas une institution, ni une famille catholique du pays qui ne le connaisse et ne lui réserve sa place d'honneur au foyer.

Ces trois publications sont en vente chez les éditeurs. Nos 6 à 14 rue Saint-Vincent, Montréal, et chez tous les libraires et marchands, au prix de 5 cents chacune.

Nouvelles de Partout

CANADA.

MONTREAL. — La compagnie du gaz fournira 700 becs de gaz à la corporation de cette ville pour l'éclairage des rues. La municipalité verra ensuite s'il lui en faut plus.

Tous les hommes de police de la ferme Logan ont été mis en disponibilité, à l'exception d'un, le sergent Mc-Kean.

On se plaint à l'hôtel de ville que l'inspecteur cesse de marcher à cinq heures, bien que les échevins et des fonctionnaires y soient souvent retenus jusqu'à six heures.

MM. Bastien et Valiquette ont fini les fondations du marché St. Jacques et la maçonnerie en brique est commencée. Les travaux seront terminés dans six semaines.

Un jeune garçon âgé de 14 ans et nommé Phidime Fauter, a été traduit en cour de police, ce m. in, pour vol d'une paire de chaussures au No. 1151 rue St. Laurent.

Il a été envoyé à l'école de Réforme pour trois ans.

John A. Dawson, accusé d'avoir commis un faux au détriment de M. Picken, a plaidé coupable devant le juge Desjardins, qui l'a envoyé devant la cour Criminelle. Dawson est un jeune homme d'assez bonne mine.

Le nommé Richard Tremblay qui a été transporté à l'Hôpital Notre Dame, la semaine dernière à la suite d'un accident dont il a été la victime pendant qu'il travaillait à bord d'un vapeur, est mort des suites de ses blessures.

L'association des ministres protestants s'est assemblée hier et a décidé de demander au conseil municipal de faire fermer toutes les buvettes à 7 heures le samedi soir, en vertu du paragraphe 9, art. 149 de la charte de la ville. Les révérends Williams et Wills ont été chargés de rédiger une requête que l'association fera tenir au conseil.

Un nommé William Brownrigg venant de la république voisine avait le connaissance avec Annie Morton à qui il rendait visite tous les jours.

Une querelle vint néanmoins assombrir le ciel serain qui avait jusque là abrité leur connaissance nouvellement faite. Brownrigg qui n'est pas un agneau devant son proie à une violente colère et menaçait son antagoniste de lui servir un plat de sa façon. Effrayée de la façon brusque avec laquelle il entrait en matière, elle le conduisit en cour du Recorder où il a été condamné à fournir un cautionnement de \$50 ou d'aller passer un mois à l'hôtel Payette pour casser de la pierre.

ÉTATS-UNIS.

FALL RIVER.—MM. Misail Maranda et Godfrey Bires, de St. Simon, P.Q., sont arrivés ici la semaine dernière avec 14 chevaux canadiens qu'ils ont placés en vente dans l'établissement de MM. Fournier et Cie, rue Quatrième.

Les républicains ont mis en nomination M. Hercules Beauparlant comme candidat au poste de député du 2ème district de Bristol.

LYNN, Mass.—Une affaire à sensation vient de se dérouler à Lynn. On a appris au bureau de police qu'un nommé Z. Laporte, homme marié, âgé de 30 ans, s'était enfui, et en même temps que Katie Quigly, fille de 16 ans, avec qui Laporte avait eu des intimités, avait disparu de chez ses parents. Il a une femme et trois enfants, le plus jeune né samedi dernier. On pense qu'il s'est enfui avec la fille et la femme semble de plus en plus se confirmer.

WOONSOCKET.—La société St. Jean-Baptiste a décidé de fêter solennellement la fête nationale le 24 juin 1890. Toutes les sociétés des Etats-Unis et du Canada seront invitées pour cette circonstance.

WEBSTER, Mass.—D'admirables maîtres ont pénétré par effraction pendant la nuit, ici, dans la gare des marchandises de Boston and Albany Railroad, ont fait sauter le coffre-fort avec de la poudre et se sont emparés de \$600 environ. Avant de se retirer les voleurs ont mis le feu à la gare et les débris causés par l'incendie avant qu'on ait pu l'éteindre sont d'une certaine importance.

CHICAGO—E. J. Gilroy, propriétaire d'une buvette à Chicago, a été tué avec un revolver sur son commis, Olivier Bertrand, et la blessé à mort.

DETROIT—Une violente tempête de neige accompagnée d'un vent glacial s'est abattue sur le Michigan. Une dépêche de East Tawas, notamment, dit que dans cette localité le sol est couvert d'une épaisse couche de neige.

WOODVILLE—Près du tiers de la population de Woodville, Etat d'Ohio, est, paraît-il, atteint de la fièvre typhoïde.

A une assemblée du Cercle dramatique de St-Jérôme, tenue au Palais de justice, en cette ville, mercredi le sixième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, pour les fins de l'élection de nouveaux officiers du cercle et un comité de régie

Sont présents : J. H. Leclair, écr. vice président ; MM. S. J. B. Rolland, J. A. Théberge, J. C. Lapointe, E. N. Fournier, Louis Labelle, J. J. Grignon, J. R. Cardinal, P. E. Petit, H. J. M. Prévoist, Avila Thomas, B. J. Bois-seau, Edouard Marchand, V. F. Lefebvre, J. P. Gaudet, H. Grignon, et P. A. Longpré, sous la présidence de J. H. Leclair, vice-président.

Les procès-verbaux de la dernière séance sont lus et reconnus fidèles. L'assemblée procède ensuite à l'élection de ses officiers et de son comité de régie et le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président, Dr J. E. Prévoist, réélu Vice-prés. J. H. Leclair, réélu ; Secrétaire, P. A. Longpré, réélu ; Trésorier-Régisseur, Dr E. N. Fournier, réélu ; Assistant-Trésorier-Régisseur, J. R. Cardinal, réélu ; Auditeurs, J. J. Grignon Edouard Marchand ;

Membres du comité de régie : P. E. Petit, Jos. Lapointe, J. A. Théberge, Avila Thomas; Louis Labelle et S. J. B. Rolland

Sur proposition de J. J. Grignon, seconde par J. R. Cardinal, que la séance soit levée.

Signé : J. H. LECLAIR, vice-prés. P. A. LONGPRÉ, secrétaire.

Vraie copie. P. A. LONGPRÉ, Secrétaire.

Le revolver de Mme Escoffier

Les époux Escoffier sont marchands de vins rue de Charenton, à Paris. Depuis leur mariage, M. et Mme Escoffier n'ont pas laissé passer un seul jour sans se livrer l'un sur l'autre, avec beaucoup d'entrain, à des scènes de violence.

L'autre jour, la scène qu'on a terminée par deux coups de revolver, que Mme Escoffier a tirés dans l'oreille gauche de son mari. Une de ces balles pénétra dans le conduit auditif et y resta. Elle n'a pu encore jusqu'ici être extraite. Il en est résulté pour M. Escoffier une complète surdité de l'oreille gauche.

Traduite devant la cour d'assises de la Seine, l'accusée, une petite femme de cinquante ans, très maigre, à la physiologie très dure, dit pour sa défense que son mari est un ivrogne qui la martyrise depuis douze ans.

Une mauvaise rencontre.

Une jeune femme de Chicago, qui courait encore les rues de la ville vers une heure du matin, a eu la désagréable surprise, au coin de Larrabee street et de North avenue, de se trouver face à face avec un gros ours brun, dont l'aspect n'avait rien de rassurant.

Il est facile de s'imaginer la scène qui s'en est suivie. La jeune femme s'est sauvée en poussant des cris épouvantables qui ont réveillé en sursaut les paisibles habitants du quartier, et l'ours bondissant s'est mis à la poursuite de la fugitive. Deux policemen, attirés par les cris de la jeune femme, sont arrivés sur ces entrefaites et ont été stupéfaits, à leur tour, de voir un pareil rôdeur de nuit dans les rues de Chicago. Quatorze détonations successives d'armes à feu ont achevé de mettre tout le quartier en émoi. C'étaient les deux policemen qui déchargeaient leurs revolvers sur l'ours et quelques instants après ils l'emportaient triomphalement au poste de police.

Le pauvre ours appartenait à une ménagerie ambulante, et comme on avait oublié, parait-il, de lui donner à manger, il avait réussi à briser sa cage et à s'échapper pendant la nuit.

Enterre vivant

Il est arrivé, il y a quelques jours un événement étrange dont la pensée fait frissonner. Un cultivateur du nom d'Auguste Archambault, demeurant dans une paroisse peu éloignée de Montréal, s'éteignait après quelques jours de maladie. Le médecin qui l'avait soigné, constata le décès et l'on conserva le corps deux jours à la maison. Le jour des funérailles, un grand nombre de parents et d'amis accompagnèrent le défunt. Après le service à l'église, on se rendit au cimetière et la bière fut descendue dans la fosse. Quelques pelletées de terre avaient même été jetées sur la tombe lorsqu'une personne présente crut entendre un faible gémissement.

Les assistants se regardèrent anxieux et comme les plaintes continuaient, la bière fut ouverte. Quel spectacle! un homme vivant était dans le cercueil. Il fut aussitôt transporté à sa résidence et deux médecins furent appelés en toute hâte.

M. Archambault est assez bien aujourd'hui et les médecins espèrent qu'il reviendra à la santé. En voici un qui peut se vanter d'avoir échappé à une mort horrible.

Double assassinat

Le comté de Houston, Georgie, a été jété dans la consternation par un double assassinat dont les auteurs sont encore inconnus.

Des malfaiteurs se sont introduits dans une maison isolée du village d'Uadilla habitée par deux vieillards, les époux Miller. Après avoir tué M. Miller et mortellement blessé sa femme à coups de hache, les assassins se sont emparés de tout l'argent et de tous les objets de valeur qu'ils ont trouvés dans la maison, et se sont enfuis. Mme Miller qu'ils ont laissée pour morte, était encore en vie au derniers avis; mais elle était dans un état si lamentable qu'elle n'a pu donner aucun renseignement sur les assassins.

De nombreux hommes de bonne volonté et bien armés sont occupés à fouiller toute la région, et si les coupables sont découverts il y a tout lieu de croire qu'ils seront lynchés.

A Jérusalem en chemin de fer

Un cablegramme de Londres dit qu'on vient de compléter les explorations préliminaires pour la construction d'un chemin de fer qui, partant de Jaffa, sur la côte de la Palestine, se rendrait à Jérusalem et de là à Bethléem. Un parti doit même partir incessamment de Londres pour la Terre Sainte pour y commencer les travaux. La compagnie qui s'est chargée de l'entreprise comprend des banquiers français et anglais.

Le nombre des voyageurs en Terre Sainte n'a fait qu'augmenter dans ces derniers temps et on croit que si de plus grandes facilités étaient données le nombre des touristes qui visitent Jérusalem chaque année, serait bientôt triple.

Tue par son frere

Le village de Northville (New York) a été le théâtre d'un drame sanglant qui a causé une grande émotion dans la région.

Un jeune homme du nom d'Oscar Barclay s'était fait remarquer par les fréquentes visites qu'il faisait à des heures indues à deux femmes de mauvaise réputation auxquelles donnait asile un nommé Samuel Carrington, demeurant dans une maison isolée à un demi-mille du village. Le père et trois frères de Barclay, après avoir vainement essayé tous les moyens de persuasion possibles pour engager O-car à rompre ses relations scandaleuses avec les deux jeunes femmes, ont résolu de lui donner une leçon dont il se souviendrait. Dans ce but, ils se sont adjoint une dizaine de jeunes gens du village, et s'étant jégéés

nécropole des rois, il y fera son entrée par la porte d'Harode. Les wagons seront de manufacture américaine, y compris les chars palais Pullman. Ce sera une broque transition pour les touristes entre l'ancienne manière de voyager et le service par express rapide. Ce sera un curieux spectacle pour les touristes de passer à toute vitesse à travers un pays cultivé suivant la méthode primitive des premiers temps du christianisme. Plus curieux encore qu'adorer aux arrêts les différentes gares de la route : " Ici on prend les chameaux pour la mer Morte! A dos d'âne pour Nazareth!"

Décidément, c'est toute une révolution qui se prépare en Terre Sainte.

Le lynch dans la Caroline du Nord

Malgré les efforts que font depuis quelque temps les autorités de la Caroline du Nord pour mettre fin aux lynchings si fréquents dans cet Etat, un nommé Berrier, arrêté pour avoir assassiné sa belle-mère, a encore été lynché récemment à Lexington. Le gouverneur de l'Etat, M. Fowle, a depuis ordonné une enquête afin de poursuivre les individus qui ont pris part au lynch. Quelques uns des meneurs ayant eu vent des poursuites entamées contre eux, se sont enfuis, mais vingt des individus les plus compromis viennent d'être arrêtés et écroués dans la prison de Lexington. Ces arrestations ont causé une vive agitation non seulement dans la ville, mais aussi dans la campagne environnante, et on a jugé nécessaire de faire garder la prison nuit et jour par de nombreux hommes bien armés. Il est douteux, cependant que les autorités de l'Etat atteignent leur but, car jusqu'à présent chaque fois que des individus ont été poursuivis dans la Caroline du nord pour avoir pris part à un lynch, ils ont été invariablement acquittés par le jury.

Un drame de l'adultère

Un incident dramatique s'est produit à la cour d'assises d'Easton, Pa où l'on juge actuellement un nommé William Barthelomew, accusé d'avoir assassiné un fermier du nom de Washington Dillard, de complicité avec la femme de ce dernier, avec laquelle il entretenait des relations coupables.

Mme Dillard, qui est également poursuivie, mais qui devait être jugée séparément, a causé la plus grande sensation en se faisant conduire à la salle d'audience et en demandant à faire des aveux, à condition qu'on lui permit de se reconnaître coupable au second degré seulement et qu'on lui laissât, par conséquent, la vie sauve.

Cette nouvelle a causé une telle surprise qu'on a suspendu la séance pour discuter la question de savoir si madame Dillard serait entendue ou non. Il a été décidé de l'entendre à tout hasard et voici les aveux qu'a faits la prisonnière :

" Je suis âgée de trente-deux ans. J'ai vécu pendant deux ans avec mon mari, dans la maison de Bartholomew, et pendant ce temps, j'entretenais avec celui-ci des relations illicites. Lorsque nous avons quitté sa maison, j'ai continué mes relations avec Bartholomew, et comme il voulait m'enlever, je lui ai déclaré que je ne consentirais jamais à vivre ouvertement avec lui tant que mon mari vivrait.

" Bartholomew m'a dit alors un soir qu'il viendrait pendant la nuit à la ferme, qu'il traiterait les poulx dans le poulailler et qu'il tuerait mon mari avec son propre fusil, lorsqu'il sortirait pour voir ce qui se passerait.

Quand j'ai entendu les poulx crier, j'ai réveillé mon mari, il a pris une lanterne, et s'est dirigé vers le poulailler; mais il était à peine dans la cour qu'il tombait foudroyé d'un coup de fusil.

Après cette déclaration, qui a produit une grande émotion, Mme Dillard a été reconduite en prison. Le procès de Bartholomew n'est pas encore achevé.

NOTES LOCALES

—Lundi, M. Arthur Buies était en cette ville.

—Mardi soir, le colonel Rhodes et M. Razicot étaient les hôtes de Mgr Labelle.

—Mgr Labelle vient d'obtenir le privilège de construire une chapelle dans une construction attenante au presbytère. C'est en l'honneur de sa vénérable mère que le grand âge prive du bonheur d'assister au sacrifice divin.

—Un accident qui pourrait bien être suivi de conséquences fâcheuses, est arrivé ce matin à M. Robert Charrieret du dépôt. En voulant décharger un tonneau de mélasse chez M. Godf. Valquette, ayant l'épave sur la tête pour le retourner, le pied lui manqua et la tonne roula sur lui. Plusieurs personnes accoururent pour le conduire chez le médecin.

—L'assortiment d'orgues à pédales et d'orgues pour église de M. L. E. N. Pratte a de ces temps-ci dans son magasin No 1676, rue Notre Dame, est le plus considérable qui se soit vu à Montréal. Les messieurs du clergé qui auraient besoin d'instruments de ce genre y trouveraient leur intérêt de profiter des avantages extraordinaires qui sont offerts pour une couple de semaines seulement.

Si vous désirez une belle et bonne chaussure allez chez J. D. FURNELLE, Rue St-Jérôme 1 St-Jérôme

—L'excellent mouvement inauguré par M. et Mme J. C. Lapointe pour donner à nos salons le plus d'attrait possible, a trouvé son Echo dans la soirée dramatique de samedi au salon de M. Louis Beaulieu. On y a représenté le charmant petit drame: Un bienfait n'est jamais perdu.

—Les citoyens du quartier centre de la ville se sont entendus pour nommer un gardien de nuit dans cette division. Le conseil s'est joint aux souscripteurs, comme possédant une propriété qui fait partie de cette division. Nous devons dire que cette mesure est une des plus efficaces contre l'incendie. On se rappelle qu'au feu de Smith, l'alarme n'a été donnée par un voisin éloigné plusieurs minutes après que les flammes eurent projeté leur sinistre éclairé. Un gardien muni d'une clef de l'église et toujours prêt à donner l'alarme gagnera donc un temps précieux pour l'arrivée du secours.

—Nos chœurs ont exécuté avec un succès le jour de la Toussaint, la messe brève de Genevois. Les solistes étaient M. Pierre Lallier dans le Qui tollis et M. Arthur Fiset dans l'In excelsis est. M. Fiset a vraiment un organe supérieur. Nous ne connaissons aucun tonor qui ait autant que lui d'ampleur dans la voix.

—Le Conseil a siégé lundi soir. Plusieurs questions importantes s'y sont agitées.

—Samedi, M. Gardien est allé en compagnie d'un contra-teur qui a l'intention d'opérer sur le Montréal et Occidental, visiter cette ligne jusqu'à Saint-Jovite.

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ que MERCREDI, le treize courant, vers neuf heures de l'avant-midi, au domicile où est décédé feu Joseph Marsan dit Lapierre, en son vivant cultivateur de la paroisse de St. Jérôme, il sera vendu par encan public par le notaire sous-signé, de St. Jérôme, et procédant à l'inventaire des biens de la succession du dit feu Joseph Lapierre, tous les meubles meublants et effets mobiliers inventoriés de la dite succession, tant en la présence qu'en l'absence des parties intéressées, dûment notifiées, à des conditions faciles et avec délai, qui seront alors expliquées. St. Jérôme, 7 Nov. 1899.

J. E. PARENT, NOTAIRE.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE

ST-JEROME

(Bloc Dr de Martigny)

—On annonce que le câble télégraphique sera posé le mois prochain, entre Halifax et les Bermudes.

Il est aussi fort probable que l'installation de ce câble sera continuée jusqu'aux îles Bahama et à la Jamaïque.

AU CLERGE ET Aux Organistes. OCCASION EXTRAORDINAIRE ORGUES A des prix défiant toute concurrence. Afin de donner à mes clients l'avantage de faire leur choix avec plus de satisfaction j'ai importé récemment et offre maintenant en vente dans mes salles de pianos. LE PLUS GRAND ASSORTIMENT qu'il y ait probablement en Canada, d'ORGUES à pédales, à un ou deux claviers, et d'ORGUES sans pédalier, pour églises, ainsi que d'ORGUES à pédalier pour l'étude, et d'autres ORGUES de salon, à des prix excessivement bas pendant deux semaines seulement. Si vous ne pouvez venir personnellement examiner ces instruments, demandez des catalogues illustrés. Termes faciles. Escompte libéral au comptant. J'ai maintenant en magasin, prêts à être expédiés, les Orgues-Harmoniums suivants "DOMINION" et autres que j'offre à des Prix défiant toute compétition.

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX! ERNEST MCKAY MEDECIN-VETERINAIRE Gradué de l'Université Laval de Québec

Vient d'ouvrir un bureau à l'Hotel Corbeil, près du marché, St Jérôme. Il s'y tiendra deux fois par semaine, les Mardis et Vendredis, pour consultations. Pour plus amples informations, s'adresser à S. G. LAVIOLETTE, Marchand de fer, 29 août 3 ms.

TERRE A VENDRE A la Côte Ste-Marguerite à environ 4 milles et demi de St-Jérôme, contenant 30 arpents de hauteur sur 3 arpents de largeur, avec maison et dépendances dessus construites. Conditions très faciles. S'adresser sur les lieux à ALEXANDRE FILION, 29 août 1899.

FABRIQUE DE Meubles et de Rouets

P. L. Y. VEZINA Rue St-Jérôme 1 St-Jérôme (En face de l'Hotel Barasou)

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Vainqueur de M. Peppin. Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, etc., etc. Toujours en mains. Bois préparé pour l'ébénisterie, tels que Meubles et tournage, Découpage, Planage, etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit scies ou en bilots, au plus haut prix. Le chemin est ouvert en face de la montée de Montigny. 1 a. 5 a

PIERRE SIMARD SUCESSEUR DE W. E. ELLIOTT

MAJASIN D'Épiceries, Vins, Liqueurs, Graiss, PROVISIONS, FAIENCE, COIN DES RUES St-George et Ste-Anne

Rue Ste-Anne 1 St-Jérôme

J. McCARTHY & SON

Brewers and Malsters PRESCOTT, Ont. (B ANCH AT ST-JEROME) SALES AND PORTER A SPECIALTY. Importer of Cigars, Syrups, Ginger Beer, &c.

M. J. A. BELANGER, Sole Agent. RUE ST-JEROME, 1 ST-JEROME.

LUNETTES et LORGNONS

B. LAURANCE

Les seuls Articles réellement Anglais sur le Marché Canadien!

De Purs Crystaux sont gardés

COMME ÉCHANTILLONS DONNÉS AUX ACHETEURS POUR DEMONSTRER LEUR NATURE.

Ils sont recommandés par des certificats du président, vice-président de l'Association du Canada; du président du collège de médecins et de chirurgiens de Québec; du doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval; du président et ex-président du Conseil de médecine de la Nouvelle-Écosse.

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, 9 Mai 1888.

Mr. S. LAWRENCE, Monseigneur, Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec

m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont elle a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur, (Signé) J. B. Z. BOLDDUC, Ptre.

En vente seulement chez S. G. LAVIOLETTE, marchand général, St-Jérôme.

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

Image of a pair of glasses

